



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Arrêté du 13 juin 2023 portant désignation des membres du comité social d'administration spécial services déconcentrés et des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration spécial de l'académie de Dijon

Le recteur de l'académie de Dijon

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration spécial et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

ARRÊTE :

Chapitre 1^{er} : Le comité social d'administration spécial (articles 1^{er} à 2)

Article 1^{er}

Le comité social d'administration spécial services déconcentrés institué auprès du recteur de l'académie de Dijon comprend, outre le recteur ou son représentant qui le préside, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

Représentants de l'administration

Pierre N'GAHANE, Recteur de l'académie de Dijon,
Cédric PETITJEAN, Secrétaire général adjoint, Directeur des ressources humaines,

Article 2

Le comité social d'administration spécial est constitué ainsi :

Représentants du personnel

Mme Hanane BENYAHIA, UNSA Education
Rectorat de Dijon

Mme Cécile PUPILLE, UNSA Education
DSDEN 89

En cours de désignation, UNSA Education

Mme Claire VEGLIO, UNSA Education
Rectorat, centre médico-scolaire

Mme Valérie SERAFIN, UNSA Education
DSDEN 71

Mme Murielle TINELLI, UNSA Education
Rectorat de Dijon

M. Jonathan SIMON, UNSA Education
Rectorat

M. Alain JAY, UNSA Education
DSDEN 71

Mme Sandrine GAILLE, UNSA Education
DSDEN 71 - circo Charolles

En cours de désignation, UNSA Education

Mme Céline NOTEBAERT, UNSA Education
IEN de la circonscription Dijon Ouest

En cours de désignation, UNSA Education

Mme Nathalie BERGER , SGEN CFDT
DSDEN 71

Madame Delphine MATHIS de la DSDEN 58,
SGEN CFDT

En cours de désignation, SGEN CFDT

En cours de désignation, SGEN CFDT

Mme Jocelyne BOULIGAUD, FSU
Rectorat

En cours de désignation, FSU

Mme Colombe DARTOIS, FSU
Rectorat

En cours de désignation, FSU

Chapitre II : La formation spécialisée du comité social d'administration spécial services déconcentrés (articles 3 à 4)

Article 3

La formation spécialisée du comité social d'administration spécial services déconcentrés institué auprès du recteur de l'académie de Dijon comprend, outre le recteur ou son représentant qui la préside, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

Représentants de l'administration

Pierre N'GAHANE, Recteur de l'académie de Dijon,
Cédric PETITJEAN, Secrétaire général adjoint, Directeur des ressources humaines

Article 4

La formation spécialisée du comité social d'administration spécial est constituée ainsi :

Représentants des personnels

Titulaires :

Mme Hanane BENYAHIA, UNSA Education
Rectorat de Dijon

En cours de désignation, UNSA Education

Mme Valérie SERAFIN, UNSA Education
DSDEN 71

Suppléants :

Mme Cécile PUPILLE, UNSA Education
DSDEN 89

Mme Céline NOTEBAERT, UNSA Education
IEN de la circonscription Dijon Ouest

Mme Murielle TINELLI, UNSA Education
Rectorat de Dijon

M. Jonathan SIMON, UNSA Education
Rectorat

M. Alain JAY, UNSA Education
DSDEN 71

Mme Sandrine GAILLE, UNSA Education
DSDEN 71 - circonscription Charolles

En cours de désignation, UNSA Education

Mme Claire VEGLIO, UNSA Education
Rectorat, centre médico-scolaire

En cours de désignation, UNSA Education

Mme Colombe DARTOIS, FSU
Rectorat

En cours de désignation, FSU

Mme Jocelyne BOULIGAUD, FSU
Rectorat

En cours de désignation, FSU

Madame Nathalie BERGER, SGEN CFDT
DSDEN 71

En cours de désignation, SGEN CFDT

Madame Delphine MATHIS, SGEN CFDT
DSDEN 58

En cours de désignation, SGEN CFDT

Article 5

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 21 juin 2023.

Article 6

La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage au sein des services académiques.

Fait à Dijon, le 29 novembre 2023

Le recteur

Pierre N'Gahane

